

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Nouvelle-Aquitaine		
Catégorie : Référentiels		Source de la saisine : Etat.
Date de Dépôt : Sans objet	Date d'examen: 11/02/20	
Décision n° 2020-8		
Date de validation officielle : 11/02/20	Objet : Bio-évaluation Faune : mammifères terrestres (dont chiros), rhopalocères et oiseaux nicheurs	Vote ----- Présents : 12 Représentés : 19 ----- Votes max autorisés : 36 Pour : 31 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend pas part au vote :

Contexte de la demande

Joana PERRODIN, de l'OAFS présente un diaporama illustrant l'état des derniers travaux sur la hiérarchisation des enjeux de conservation pour la faune de Nouvelle-Aquitaine.

Ce travail résulte d'une commande de la DREAL de disposer d'un référentiel commun de bio-évaluation de la faune à l'échelle régionale pour **faciliter et homogénéiser l'identification des enjeux** de conservation des espèces du territoire selon un socle de critères partagés et indépendants des outils de protection. Ce référentiel vise à éclairer les avis, homogénéiser les évaluations, fournir une échelle de travail pour les calculs de ratios de compensation et satisfaire donc d'une certaine manière le renforcement des séquences ERC.

La définition des priorités de conservation constitue **une démarche complémentaire** à l'établissement de Listes rouges. Elle permet de **valoriser** les travaux Listes rouges (nationaux et régionaux).

L'approche libérée du critère « protection » permet de mettre en **lumière toutes les espèces**. Les plus forts enjeux peuvent donc identifier des espèces qui peuvent être en dehors des cadres juridiques, PNA, etc.

Ces listes ont donc vocation à conduire des actions prioritaires en *sus* des espèces à Plan National d'Actions (PNA).

Par ailleurs, la hiérarchisation des enjeux de conservation des espèces permet de mettre en lumière certaines espèces pour lesquelles le défaut de d'informations est important (espèces qui n'ont pas pu être évaluées à cause de lacunes de connaissances).

En octobre 2019, le CSRPN N-A a validé les premiers résultats sur un premier jeu de groupes taxonomiques (amphibiens, reptiles et odonates) et ajourné, sous réserves de correction, les mammifères.

Un rappel de la méthode est présenté (*cf* Diaporama) ainsi que les critères de corrections sur les enjeux « bruts » de calcul que peut apporter le collectif d'experts sollicité par l'OAFS.

	Arguments mobilisables pour proposer un changement d'une catégorie finale d'enjeu de conservation (changement de 2 catégories <u>exceptionnel</u>)
-1 (r)	Diminuer l'enjeu final d'un niveau en corrigeant la responsabilité (jugée surestimée)
-1 (v)	Diminuer l'enjeu final d'un niveau en corrigeant la vulnérabilité (évaluation manquante ou surestimée)
+1 (v)	Augmenter l'enjeu final d'un niveau en corrigeant la vulnérabilité (évaluation manquante / sous estimée)
+1 (a)	Augmenter l'enjeu final d'un niveau car l' abondance de l'espèce est en régression forte à l'échelle de la région et/ou la région à une responsabilité particulière en termes d'abondance (aspect populationnel / colonie majeure pour l'espèce)
+1 (i,g)	Augmenter l'enjeu final d'un niveau car l'espèce est en situation d'isolat dans la région ou présente une particularité génétique
+1 (pna)	Augmenter l'enjeu final d'un niveau car l'espèce bénéficie d'un PNA
+1 (h)	Augmenter l'enjeu final d'un niveau car l' habitat de l'espèce est fortement menacé ou en régression à l'échelle régionale

Ce travail nourrit par ailleurs la liste de référence des espèces présentes sur le territoire régional. Outre les mammifères terrestres non volants continentaux, 3 groupes taxonomiques sont soumis au conseil : les chiroptères, les papillons rhopalocères, les oiseaux nicheurs.

La restitution finale fera l'objet d'un rapport complet accompagné de tableaux téléchargeables, de déclinaisons départementales. Ces informations ont vocation à nourrir les programmes « hot-spots », s'articuler avec la production de Listes rouges régionales (LRR), de fournir un éclairage sur l'approfondissement des enjeux de connaissance.

Collectif consulté pour le projet



AQUITAINE	LIMOUSIN	POITOU-CHARENTES	NOUVELLE-AQUITAINE
Mau. BERRONEAU ; Mat. BERRONEAU ; J.B PONS ; TRUYS ; S.ROUET ; D.VINCENT ; PY GOURVIL ; D.SOULET	JJEMIN L.CHABROL ; R.CHAMBORD ; M.BUIS	N.COTREL ; M.DORFIAC ; M.GAILLEDRAT ; M.LEUCHTMANN ; N.AUBOUIN E.MERCIER ; J.MONTEPINI ; C.BRAUD ; A.MARTINEAU ; R.CHARGÉ D.NEAU ; S.DUCEPT ; E.JOMAT	E.BRUGEL L.COUZI

D'autres groupes devront faire l'objet d'un traitement ultérieurement (Oiseaux hivernants, Orthoptères, ...)

Chacune des listes à examiner fait l'objet d'une présentation.

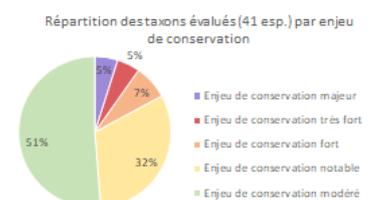
La liste des mammifères continentaux, après échanges, fait l'objet d'une proposition de validation soumise au vote

Vote :
Pour : 31 (unanimité); Contre : 0 ; Abstention : 0

Résultats : mammifères continentaux HC

- 57 mammifères indigènes en NA
→ 55 esp. présentes de manière certaine + 1 occa/Acci + 1 disparue
- Parmi les 55 esp. présentes, 14 espèces présentent des lacunes de connaissances
- Il y a donc 41 espèces évaluées pour la hiérarchisation (16 esp. ajustées par expertise) :

Enjeu de conservation majeur	2
Enjeu de conservation très fort	2
Enjeu de conservation fort	3
Enjeu de conservation notable	13
Enjeu de conservation modéré	21
Lacune de connaissances	14
Non évaluables	2
Total	57



Résultats : chiroptères

- 28 chiroptères indigènes dont la présence est certaine
- Parmi elles, 5 espèces présentent des lacunes de connaissances
- Il y a donc 23 espèces évaluées pour la hiérarchisation (11 esp. ajustées par expertise) :



La liste des chiroptères, après échanges fait l'objet d'une proposition de validation soumise au vote
Vote :
Pour : 31 (unanimité); Contre : 0 ; Abstention : 0

Résultats : rhopalocères

- 165 rhopalocères indigènes en NA
- 154 esp. présentes de manière certaine + 5 esp. dont la présence est probable + 4 occa/Acci + 2 disparues
- Parmi les 165 esp. indigènes, 15 espèces présentent des lacunes de connaissances
- Il y a 144 espèces évaluées pour la hiérarchisation (73 esp. ajustées par expertise) :

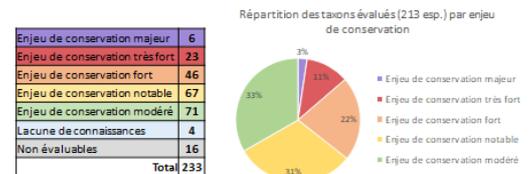


La liste des papillons rhopalocères après échanges, fait l'objet d'une proposition de validation soumise au vote.

Vote :
Pour : 31 (unanimité); Contre : 0 ; Abstention : 0

Résultats : oiseaux nicheurs

- 233 oiseaux nicheurs indigènes en NA présents de manière certaine
- Parmi eux, 16 ne sont pas évaluables et 4 présentent des lacunes de connaissances
- Il y a donc 213 espèces évaluées pour la hiérarchisation (35 esp. ajustées par expertise) :



La liste des oiseaux nicheurs après échanges fait l'objet d'une proposition de validation soumise au vote.

Vote :
Pour : 31 (unanimité); Contre : 0 ; Abstention : 0

Examen du CSRPN,

Le débat et les échanges ont porté sur les points suivants :

- La terminologie des LRR emploie les notions d'espèces non évaluables et d'espèces (à méthode) non applicables. Pour éviter des confusions, il a été préféré de ne pas se caler sur les définitions LRR et d'en créer de nouvelles.
- Diverses espèces de mammifères suscitent encore des questions : l'hermine et la belette qui ont des statuts différents. Cela tient à l'application de la LR des mammifères d'Aquitaine pour l'hermine ; le chat forestier pour sa difficulté d'identification taxonomique liées aux problèmes d'hybridation.
- Pour les chiroptères, seule la noctule commune appelle à des commentaires pour ne pas la dévaluer.
- Les papillons rhopalocères présentent un très grand nombre d'espèces dont peu bénéficient d'un statut de protection. La liste n'appelle pas de remarques.
- Les oiseaux nicheurs ont été traités jusqu'au matin même de la réunion avec l'arrivée tardive de l'expertise LPO. Le râle des genêts et le gypaète barbu ont été relevés en enjeu majeur, ce qui n'est pas le cas du vautour percnoptère. Trois espèces ont été placées en lacunes de connaissance (*Perdix perdix*, *Phasianus colchicus*, *Picus sharpei*) suscitant des interrogations sur les 2 premières compte tenu des lâchers importants à des fins cynégétiques et de l'existence d'une sous-espèce particulière pour la Perdrix grise de montagne.
- Il est noté que les évaluations n'ont porté que sur les espèces et non les sous espèces.

Décision du CSRPN N-A

A la proposition de vote favorable sur la bioévaluation des espèces de faune de la Nouvelle-Aquitaine, le CSRPN s'est prononcé sur chacune des 4 listes d'enjeux de conservation des taxons soumises, puis une vote d'ensemble.

Mammifères continentaux

Vote : Pour : 31 ; Contre : 0 ; Abstention : 0

Chiroptère

Vote : Pour : 31 ; Contre : 0 ; Abstention : 0

Papillons rhopalocères

Vote : Pour : 31 ; Contre : 0 ; Abstention : 0

Oiseaux nicheurs

Vote : Pour : 31 ; Contre : 0 ; Abstention : 0

Vote de listes

Vote : Pour : 31 ; Contre : 0 ; Abstention : 0

Le CSRPN N-A, réuni en assemblée plénière, formule, à l'unanimité, les décisions suivantes :

Avis favorable pour la liste d'enjeux de conservation des Mammifères continentaux

Avis favorable pour la liste d'enjeux de conservation des Chiroptères

Avis favorable pour la liste d'enjeux de conservation des papillons Rhopalocères

Avis favorable pour la liste d'enjeux de conservation des Oiseaux nicheurs.

A Angoulême, le 11 février 2020.

Le Président du CSRPN N-A



Laurent CHABROL